

PIECES A FOURNIR

● PIECES CONSTITUTIVES

Par le Locataire

- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- Attestation d'Assurance Habitation
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou carte de séjour ou passeport
- Photocopie de la Carte d'Etudiant ou Attestation de Scolarité (à fournir à la rentrée)
- Signature de la grille tarifaire
- Signature du règlement intérieur

- En cas d'ouverture de compteur EDF par le locataire :
Photocopie de votre première facture EDF après ouverture (suite à votre emménagement)

Par le(s) Garant(s)

- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- Attestation d'employeur (sauf professions libérales et fonctionnaires)
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité
- Photocopies de 3 derniers bulletins de salaires
- Photocopie du dernier avis d'Imposition (montant- des ressources)
- Photocopies des 3 dernières quittances de loyer ou dernière taxe foncière (pour les propriétaires)
- Signature de la grille tarifaire

- Autorisation de prélèvement SEPA + RIB (pour le paiement des loyers + provisions de charges)

● REGLEMENTS

- Frais de dossier*
 - Dépôt de Garantie
 - Premier Loyer
 - Charges
- } Chèque global

Tous les règlements sont à joindre lors de la remise du dossier de location.

*Dès lors de la réservation, les frais de dossiers sont encaissés.

● CONTRATS

Les contrats doivent être paraphés et signés (**séparément**) par chacune des parties :

Le Locataire, le(s) Garant(s) et GESTETUD. Un exemplaire sera remis à chacun après étude et acceptation du dossier par l'intendant.